

fut possible et enterrer les morts dont le premier qui fut reconnu fut le pauvre Monsieur de Chazel. Ensuite ma présence étant nécessaire à Louisbourg pour conférer avec Messieurs de St-Ovide, de Couteneuil, je laissai à ce débris le Sieur Sabatier, contrôleur, le Sieur DesCoublans, officier de *La Victoire* avec son équipage de chaloupe, et les Sieurs DuVivier et Tonty furent postés avec une garde pour empêcher le pillage.

Ces messieurs y restèrent quelques jours et voyant que tout ce qui venait à la côte était porri par le goémon ou brisé entièrement, ils prirent tous le parti de revenir.

Pendant sur ce que l'on me rapporta qu'il venait de bons effets au plein, j'y envoyai encore Monsieur de Mornpain, capitaine de port, et je fis même un traité avec un capitaine qu'il me présenta comme un homme entendu et qui pouvait sauver bien des agrès. Je passai un traité avec lui par lequel il avait un tiers de tout ce qu'il sauverait, moyennant qu'il nous rendit le tout ici. Par cette voie j'ai recouvert une partie des morceaux de cordages et de fer qui ont été vendus en la forme ordinaire et dont le Sieur Sabatier, contrôleur, fera les comptes comme du reste.

L'affaire essentielle était l'argent. Comme je ne trouvais point de plongeur dans l'île, j'en demandai à Monsieur Bégon qui m'en a envoyé deux. Mais comme ils sont arrivés à l'entrée de l'hiver, l'eau étant trop froide pour les mettre en œuvre, nous attendons à l'été prochain qu'elle soit praticable. Nous savons où est le fond du navire. Il y a apparence que les caisses y sont restées.

Il y a environ trois semaines que l'on nous rapporta, que d'un coup de vent qu'il avait fait, il était venu à la côte beaucoup d'effets. Sur le champ je demandai à Monsieur de Saint-Ovide de vouloir bien nommer des officiers entendus pour faire visite chez les habitants et pêcheurs à la